

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Choix	Aubiérois 2023	Autre commune 2023
Cursus complet Cycle 1 (par semaine 1/2h instrument ou chant, 1h FM, ensemble)	382,00 €	514,00 €
Cursus complet Cycle 2 (par semaine 3/4h instrument ou chant, 1h FM, ensemble)	448,00 €	580,00€
Cursus complet Cycle 3 (Par semaine 1h instrument, 1h30 ensemble)	514.00 €	641,00€
2ème Discipline instrumentale	311,00 €	443,00 €
Eveil (moyenne/grande section maternelle CP) 3/4h de cours collectif	130,00 €	191,00€
Ateliers, Ensembles et Orchestres (extérieur HORS CURSUS) 1H cours collectif	132,00 €	165,00€
Cursus adulte cours 1/2h d'instrument par semaine	382.00 €	514,00€
Cursus adulte cours 3/4h d'instrument par semaine	575,00 €	773,00 €
Cursus adulte cours 1h d'instrument par semaine	766,00 €	1030,00€
Adhésion à l'association Aubière Musique obligatoire (par élève)	35,00 €	35,00 €
Location d'instrument (sous réserve de disponibilité)	119,00 €	119,00 €

CONDITIONS TARIFAIRES ET REDUCTIONS (votés à l'assemblée générale 2025)



Attention LE REGLEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE EN 10 FOIS N'EST PLUS PROPOSE

- L'année entière est due, sauf si l'inscription est annulée avant le 30 septembre, date de clôture des inscriptions.
- **❖** L'adhésion à l'association est obligatoire et de **35€ par élève.**
- Les cursus complets comprennent :
 - Un cours particulier d'instrument ou de chant (1/2h en cycle 1, 3/4h en cycle 2, 1h en cycle 3)
 - Un cours collectif de Formation Musicale (1h en cycle 1 et 2, 1h30 en cycle 3-sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)
 - *Et, en option gratuite et sous réserve d'Ensemble dans l'instrument pratiqué, la participation à un Ensemble (orchestre, cordes, percussions...) en fonction des participants et avec accord de l'enseignant responsable de l'Ensemble.
- Pour les inscriptions en cycle 2 et 3, les élèves devront impérativement fournir une attestation d'admission dans le cycle demandé.
- Pour les étudiants, une remise de **20%** est attribuée pour l'inscription à un cursus complet.
- Les élèves poursuivant un cursus complet et participant à l'harmonie d'Aubière peuvent bénéficier d'une réduction de 20% sous réserve d'assiduité aux répétitions et de participer à au moins 3 commémorations/concert de l'harmonie. Un chèque complémentaire de ce montant sera demandé lors de l'inscription et débité en cas de non-respect des conditions.
- **❖** A partir d'un montant de 700€, une réduction de 30 € sera accordée par famille adhérente.
- La <u>location des instruments</u> se fait sur 1 an selon disponibilité. Le tarif est de 119€ de septembre à juin. Une révision à la charge de l'adhérent est nécessaire pour la restitution de l'instrument, facture à fournir.
- Les réductions ne sont pas cumulatives.
- ❖ La ville d'Aubière propose le **Pass'activité/Pass'musique**, géré désormais par le service enfance jeunesse (SEJ).